



## « Appel FSU 93 du 18 juin 2015 » :

### **Education en danger ... Développer et amplifier les luttes !**

*(motion adoptée à l'unanimité par le CDFD de la FSU 93 le vendredi 5 juin 2015)*

Le jeudi 18 juin 2015, se tient un Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) relatif aux opérations de « carte scolaire » du 1<sup>er</sup> degré (ouvertures / fermetures de classes pour septembre 2015). **C'est l'occasion pour la FSU de lancer cet « appel du 18 juin » dont la première demande est le respect des seuils d'ouverture de classe dans notre département.**

La Seine-Saint-Denis est particulièrement frappée par les conséquences des choix budgétaires qui ont été faits. Progressivement, elle quitte le cadre du droit commun. Face aux régressions sans précédent dans le domaine de l'Education Nationale en Seine-Saint-Denis:

- 675 postes occupés par des contractuels dans le 1<sup>er</sup> degré, pratiquement sans formation.
- 12% des emplois du second degré occupés par des contractuels.
- Quasi absence de scolarisation des enfants de moins de 3 ans en maternelle malgré les déclarations ministérielles.
- Mise en place « au compte-gouttes » des postes de « Plus de maîtres que de classes » : moins de 10% des écoles d'éducation prioritaire bénéficiaires.
- aggravation des conditions de travail ; mépris des personnels et de leurs demandes légitimes, non –respect des droits (temps partiels, mutations nationales et exeat...).
- **Non respect des seuils d'ouverture de classe acquis depuis 1998**

**Maternelles 25 en REP – 27 en banal en banal**

**Collèges : 23 en REP +, 24 en REP, 26**

**élémentaire 23 en REP – 25 en banal - Lycées : une dizaine de lycées limités à 30 élèves en seconde**

- Absence de moyens pour à la fois répondre à la hausse démographique et retrouver le nombre d'emplois perdus entre 2007 et 2012, tant dans le premier que le second degré.
- Refondation de l'éducation prioritaire sans augmentation de moyens. Ce qui provoque une baisse des heures d'enseignement /élèves et de la déréglementation.
- érosion des moyens vie scolaire dans les collèges et lycées (CPE, assistants d'éducation, assistants pédagogiques)
- Insuffisance du nombre de personnels non enseignants dans les collèges et lycées (ATTEE, personnels administratifs, A.S., Infirmières, CPE, Assistants d'éducation) alors que la hausse démographique se poursuit.
- Insuffisance des équipements sportifs pour l'enseignement de l'EPS, non respect des horaires nationaux dus aux élèves.
- Menaces sur les CIO et leur réseau

Malheureusement la liste des dégradations est longue et ne se limite pas aux points significatifs relatés ci-dessus...

#### **Le CDFD de la FSU de Seine-Saint-Denis :**

- **Exige** le maintien de tous les seuils d'ouverture de classes dans le département en écoles comme en collèges et lycées.
  
- **propose de développer les actions** (11 juin ,18 et 26 juin ) et invite les collègues à se saisir de la revendication d'un plan de développement pour l'éducation en Seine-Saint-Denis et **la perspective d'actions au premier trimestre de l'année scolaire 2015-2016 pour obtenir un budget de l'éducation à la hauteur des besoins.**
  
- **propose de rencontrer** les autres organisations syndicales de l'éducation, la FCPE et les groupes de parents, les élus des collectivités portés par la volonté de la réussite de haut niveau pour tous. Cette rencontre sera proposée le plus rapidement possible pour mettre en place une action départementale pour la réactivation du « Plan de développement pour l'école en seine Saint Denis » et **pour le droit à l'éducation pour tous.**
  
- **propose de construire avec la FSU nationale**, une action de grève et de manifestations au moment de la préparation du budget.
  
- **Propose de réagir aux remises en cause des droits des salariés (pacte de responsabilité, CICE) , Loi Macron, etc...)** et de réaffirmer notre refus de l'austérité avec la construction d'une suite unitaire nationale à la grève du 9 avril 2015.